

L'accueil des enfants de soignants est lancé

Vrai ou faux

Cela concerne un nombre très limité d'enfants

Vrai

« **Nous organisons l'accueil des enfants de soignants depuis la semaine dernière, en lien avec les directeurs d'école, mais cela se limite pour l'instant à quelques enfants par jour, jamais plus de cinq** », explique Florence Saule, directrice du service enfance et jeunesse.

L'occasion pour elle de rappeler la procédure : « **Cet accueil n'est proposé qu'en cas de nécessité absolue, les parents devant tout d'abord prendre contact avec leur directeur d'école qui filtre les demandes en fonction des métiers, ceux du secteur médical mais aussi, désormais, de la protection de l'enfance.** »

Toutes les écoles restent ouvertes

Faux

L'accueil scolaire et périscolaire (les temps de garderie et du midi) est regroupé sur un seul site, celui du centre de loisirs. « **Les locaux sont parfaitement adaptés, avec suffisamment de salles pour former de toutes petites unités d'enfants par tranches d'âge, et l'accès à du matériel pédagogique à l'extérieur comme à l'intérieur** », précise Florence Saule. L'encadrement est assuré par des professeurs des écoles volontaires, qui se succèdent à raison de deux ou trois par demi-journée.

Côté périscolaire, des agents sont présents matin, midi et soir, dans « **des conditions d'accueil et d'hygiène très rassurantes, avec tout le matériel nécessaire et des procédures sanitaires très strictes** », assure Christell Durand, responsable de la logistique.

La crèche et les assistantes maternelles sont concernées

Vrai

« **On n'a pas eu de demande pour l'instant mais, le cas échéant, la crèche Françoise-Dolto est mobilisable pour l'accueil de jeunes enfants, aux mêmes conditions que celles énoncées pour les écoles** » poursuit Florence Saule.

Le relais d'assistantes maternelles (Ram) fait savoir, en parallèle, que « **certaines ont des places et sont volontaires pour accueillir des enfants de personnels de santé, en cas de besoin.** »

Contact : L'École de l'enfant (maternelle et primaire) ou tél. 06 30 99 54 29 (crèche et relais d'assistantes maternelles).



Florence Saule (à droite) et Christell Durand assurent l'accueil des enfants, des professeurs des écoles et des agents de l'entretien ou du périscolaire dans les locaux du centre de loisirs, mitoyen de l'école Jules-Verne. Ouest-France